

## **RENAULT TRUCKS FRANCE GARANTIT DEUX ANS ET ASSISTANCE COMPRISE SES PIÈCES DÉTACHÉES**

**En France, afin d'accompagner au mieux ses clients dans la gestion de la maintenance de leur véhicule, Renault Trucks est le seul acteur du marché à garantir pendant deux ans l'intégralité des pièces détachées montées dans son réseau et à inclure le dépannage et le remorquage.**

Pour aller encore plus loin dans le service au client, Renault Trucks garantit dorénavant, en France, ses pièces détachées pendant deux ans lorsqu'elles ont été montées dans le réseau. *« Cette garantie 2 ans est la plus étendue sur le marché français et inclut le dépannage, le remorquage et la réparation pour toutes les gammes de véhicules »* précise Bruno Morin, directeur après-vente de Renault Trucks France, *« avec cette nouvelle garantie et la densité de notre réseau, nous assurons à nos clients un service unique sur le territoire français dans le suivi de la mobilité de leur véhicules. »*

Renault Trucks est en effet la seule marque sur le marché français à proposer à ses clients une telle garantie incluant l'assistance. Cette garantie « 2 ans » qui s'applique également à l'offre d'échange standard (*eXchange*) démontre la confiance de Renault Trucks en ses produits et sa volonté de proposer des services toujours plus proches des attentes de ses clients.

De plus, avec 325 points de vente et de services en France, Renault Trucks dispose du premier réseau de France. Cette force lui permet de répondre aux attentes de ses clients, en un temps record, où qu'ils se trouvent sur le territoire.

L'offre de services Renault Trucks réunit l'ensemble des services destinés à assurer une mobilité maximale des véhicules. Elle comporte aussi bien des services pour réduire la consommation (*Solutions Optifuel*), de gestion de flotte (*Optifleet*), d'entretien et de réparation des véhicules (contrats d'entretien *Start&Drive*, forfaits de maintenance « *tout compris* ») ou encore d'assistance (*Renault Trucks 24/7*). *« En choisissant le réseau Renault Trucks pour leurs pièces et leurs opérations de maintenance, les transporteurs sont assurés de disposer de la meilleure garantie après-vente »* conclut Bruno Morin.